



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Projet d'établissement Lycée Professionnel André Ampère Vendôme (2025–2028)



Axe 1

Promouvoir l'égalité des chances et la réussite de tous les apprenants

Introduction

L'égalité des chances est au cœur de la mission du lycée professionnel André Ampère. Dans un contexte d'hétérogénéité croissante des publics accueillis (en moyenne issus de 80 collèges différents et d'une trentaine de nationalité différentes), il est fondamental de garantir à chaque apprenant la possibilité de développer son potentiel. Cet axe vise à construire un cadre éducatif bienveillant, inclusif et exigeant, en agissant sur les déterminants de la réussite scolaire, sociale et personnelle. Il s'agit également de mieux accompagner les parcours individuels, de l'entrée dans l'établissement jusqu'à l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études, tout en impliquant les familles et les partenaires dans cette dynamique.

Objectifs

- Permettre à chaque apprenant de développer son potentiel en tenant compte de sa singularité.
- Promouvoir l'équité scolaire, sociale, culturelle et territoriale.
- Favoriser un accompagnement continu de l'apprenant, de son entrée dans l'établissement à sa sortie.

Thèmes et actions associées

S'adapter aux besoins de chaque apprenant par :

- L'inclusion des apprenants d'ULIS PRO avec un accompagnement individualisé.
- La mise en place et suivi des dispositifs spécifiques : PAI, PAP, PPS.
- La formation renforcée des personnels à l'accueil des apprenants à besoins particuliers.
- La mobilisation du référent handicap, PsyEN, infirmière, et équipes éducatives pour l'animation des cellules de veille.
- L'utilisation du numérique pour favoriser les apprentissages.
- La facilitation de l'accès aux services médico-sociaux dans l'établissement.

Accueillir de manière bienveillante et accompagner tout au long de la scolarité par :

- L'élaboration de journées d'intégration pour créer la cohésion.
- La mise en place et exploitation des tests de positionnement en début de cycle.
- Les groupes de soutien ou d'approfondissement selon les besoins.
- L'accompagnement dès l'inscription par des entretiens individualisés.
- Le suivi des apprentis en mixité de public favorisant la continuité pédagogique.

Renforcer la coéducation avec les familles par :

- Les réunions d'information tout au long de l'année.
- L'accompagnement pour l'obtention des aides sociales : bourses, tenues, restauration, équipements numériques.
- Le soutien aux démarches administratives et numériques.

Agir sur les leviers pédagogiques pour la réussite par :

- La mise en valeur de chef-d'œuvre, projets et concours.
- La participation à des projets interdisciplinaires et citoyens.
- Le soutien aux sorties et voyages pédagogiques.
- La création du Groupe de Soutien à la Réussite (GSR).
- Les propositions d'ouverture culturelle (sorties théâtre, cinéma, expositions, visites)

Avoir une approche globale de l'apprenant (bien-être, conditions de vie et citoyenneté) par :

- L'amélioration des conditions de vie à l'internat.
- Le développement de projets citoyens (égalité, laïcité, développement durable).
- Le lien direct avec le climat scolaire (axe 2).

Conclusion

Assurer l'égalité des chances à chaque apprenant signifie tenir compte de l'individualité de chaque parcours de vie et scolaire (réussite et difficultés) ; principe fondamental qui nourrit l'ensemble des axes du projet d'établissement. L'ensemble de la communauté éducative inscrit ainsi ses pratiques pédagogiques dans une même logique d'inclusion et de différenciation pour la réussite de tous.

Axe 2

Maintenir un climat scolaire serein et agir sur le vivre-ensemble

Introduction

Agir sur le climat scolaire demeure un levier majeur de réussite pour les apprenants et de qualité de vie pour l'ensemble de la communauté éducative. Un environnement serein, inclusif et respectueux permet à chacun de s'épanouir, d'apprendre et de s'engager. Le lycée professionnel André Ampère renforce continuellement son ambition de faire de l'établissement un lieu sûr, accueillant et structurant, où les relations interpersonnelles, la santé mentale et physique, la justice scolaire et la participation lycéenne sont pleinement valorisées.

Objectifs

- Favoriser un environnement scolaire bienveillant, inclusif et sécurisé.
- Garantir les conditions de bien-être et de travail des apprenants.
- Faciliter l'inclusion des apprenants à besoins éducatifs particuliers.
- Promouvoir l'égalité filles-garçons et lutter contre toutes les formes de discrimination.
- Développer une justice scolaire équitable et compréhensible par tous.
- Valoriser le rayonnement de l'établissement pour renforcer l'engagement et le sentiment d'appartenance.

Thèmes et actions associées

Préserver la santé physique et mentale des apprenants par :

- Les actions coordonnées par le Comité d'Education à la Santé à la Citoyenneté et à l'Environnement (CSCE).
- Les ateliers de prévention : stress, anxiété, sommeil, addictions.
- Les dispositifs de soutien psychologique et infirmier.
- Les interventions de partenaires extérieurs.

Inclure et accepter les différences à tous les niveaux par :

- L'éducation à l'égalité filles-garçons : stéréotypes, mixité, violences sexistes.
- Les projets citoyens : respect, tolérance, engagement, laïcité.
- L'inclusion des apprenants à besoins éducatifs particuliers.
- La lutte contre toutes les formes de discriminations.

Appliquer une justice scolaire et des règles comprises par toutes et tous par :

- Le règlement intérieur clair et équitable.
- La formation des personnels à la communication non violente.
- Les ambassadeurs NAH, médiation par les pairs.
- La co-construction des règles via le Conseil de la Vie Lycéenne.

Valoriser l'engagement des apprenants pour le rayonnement du lycée par :

- Les initiatives issues du Comité de Vie Lycéenne, de la Maison Des Lycéens, de l'Association Sportive.
- La communication active (site web, réseaux sociaux, presse).
- Les journées portes ouvertes, forums, événements collectifs.
- La mise en valeur des réussites scolaires des projets d'apprenants.

Conclusion

Assurer un climat scolaire serein, c'est garantir un cadre d'apprentissage où chacun se sent respecté, écouté et valorisé. Le lycée André Ampère fait du bien-être, de la justice scolaire et de la participation active des apprenants des leviers stratégiques pour renforcer le vivre-ensemble et construire une communauté éducative soudée, respectueuse et engagée.

Axe 3

Promouvoir le lycée du local à l'international

Introduction

Le lycée professionnel André Ampère est un acteur éducatif et économique ancré dans son territoire et résolument tourné vers l'extérieur. Dans un monde en mutation permanente, il est essentiel de créer des liens entre l'établissement, le tissu local et l'international. Cet axe vise à renforcer l'image du lycée, à développer les partenariats et à offrir aux apprenants des expériences enrichissantes, formatrices et valorisantes à différentes échelles : locale, régionale, nationale, européenne et hors Europe.

Objectifs

- Valoriser l'image du lycée et renforcer son attractivité.
- Tisser des liens solides avec les entreprises du territoire.
- Développer l'ouverture culturelle, professionnelle et européenne des apprenants.

Thèmes et actions associées

Renforcer les partenariats de proximité par :

- La coopération avec collectivités territoriales Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois, conseils départemental et régional) et les acteurs économiques locaux (Cercle des entreprises du Vendômois).
- Les liens avec les collèges et lycées du bassin, généraux et agricoles et participation au Comité Local Ecole-Entreprise (CLEE).
- Participation aux forums, concours, événements professionnels.
- Implication des anciens apprenants comme ambassadeurs.

Développer la communication et la visibilité par :

- Les réseaux sociaux, site internet, visite virtuelle.
- La valorisation des projets dans la presse.
- L'organisation de portes ouvertes, salons, forums.

Valoriser les parcours et les filières École-Entreprise par :

- Les périodes de Formation en Milieu Professionnel (PMP), visites, interventions, et projets avec les entreprises locales.
- L'évolution de la carte des formations en fonction des besoins et des intérêts
- L'orientation active en 3e Prépa Métiers.
- Les chefs-d'œuvre et projets co-construits avec des professionnels.

S'ouvrir à l'Europe et aux pays hors Europe par :

- Le programme Erasmus+ (mobilités, partenariats, clubs européens).
- La mobilité des personnels éducatifs.
- Le dispositif régional 100 % Éducation.
- Le développement des sections européennes et des partenariats internationaux.

Conclusion

Grâce à ses réseaux de partenaires locaux et à son ouverture sur le monde, le lycée professionnel André Ampère est reconnu comme un établissement dynamique, en cohérence avec les réalités économiques et culturelles contemporaines. En valorisant les talents, les parcours et les réussites de ses apprenants, il élabore une image attractive et conforte l'insertion professionnelle et à la mobilité de tous.

Axe 4

Soutenir l'insertion et la poursuite d'études

Introduction

Dans un lycée professionnel, l'accompagnement vers l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études est une mission fondamentale. Chaque apprenant doit pouvoir construire un projet personnel cohérent, ambitieux et réaliste, appuyé sur une meilleure connaissance de soi et du monde professionnel. Cet axe tend à offrir un accompagnement individualisé, progressif et structuré, tout en consolidant les liens avec les acteurs de l'orientation, de l'emploi et de la formation.

Objectifs

- Accompagner chaque apprenant dans l'élaboration de son projet personnel.
- Faciliter l'insertion professionnelle et encourager la poursuite d'études.
- Encourager l'estime de soi pour stimuler la motivation et permettre à chaque apprenant de croire en ses capacités.
- Adapter les formations aux besoins du territoire.

Thèmes et actions associées

Construire une orientation active et individualisée par :

- L'accompagnement à l'orientation sur chaque palier (3^{ème}, 2^{nde}, Post-bac).
- Les entretiens personnalisés avec les PsyEN.
- L'usage d'outils (Parcoursup, FOLIOS, ONISEP).
- L'implication des professeurs principaux et des familles.

Renforcer les partenariats pour l'insertion par :

- Les partenariats avec la Mission Locale, France Travail, CIO, etc.
- Les ateliers CV, simulation d'entretien, forums.
- Les coopérations avec les entreprises et les lycées proposant des BTS.

Accompagner vers les PFMP par :

- L'aide à la recherche de stages et préparation aux entretiens.
- La centralisation des contacts entreprises.
- L'exploitation pédagogique des retours de stage.

Favoriser la connaissance de soi et la valorisation des compétences par :

- Les ateliers sur l'estime de soi, expression orale, coaching.
- Les jeux de rôle, concours, projets publics.

Suivre les parcours après la sortie par :

- Le suivi fin des cohortes
- L'analyse des taux d'insertion et poursuite d'études.
- Les témoignages d'anciens auprès des actuels apprenants.

Encourager la poursuite d'études et l'apprentissage par :

- La promotion de l'apprentissage.
- Les mini-stage et immersions dans le supérieur.
- L'organisation de job dating et de forums sur l'alternance.

Conclusion

Le lycée professionnel André Ampère place l'avenir de chaque apprenant au cœur de sa mission. Par un accompagnement structuré et un maillage solide avec les acteurs économiques, sociaux et éducatifs, l'établissement permet à chacun de se construire un véritable projet d'avenir ambitieux et réaliste, laissant la liberté de choisir entre une poursuite d'études vers l'enseignement supérieur sereine ou une insertion dans la vie professionnelle stable.